

INTERCOM TRANSPORTS SCOLAIRES

2024-2025

1. Vous possédez une carte (renouvellement en boutique ou site intercom)

Imprimé : rechargement carte scolaire (primaire-collège-lycée) à remplir

(faire une création pour les collégiens qui passent en seconde)

2. Vous ne possédez pas de carte

Imprimé création carte scolaire (primaire-collège-lycée) à remplir.

Documents à fournir :

Photocopie Carte d'identité de l'abonné,

Photo d'identité couleur récente,

Justificatif de domicile

3. Tarifs

Carte primaire (maternelles) 90€/an

Carte (collège/lycée) 120€/an

4. Les démarches et le dépôt des dossiers

Les démarches peuvent être effectuées à la Mairie (dépôt des dossiers **jusqu'au 22 juillet 2024**)

Où à la boutique Intercom à Sens (3 rue du Général Leclerc/03 86 64 17 00)

- paiement comptant ou en 4 fois par chèque (à l'ordre de **Transdev Sénonais**)

- paiement en espèces ou carte bancaire à la boutique intercom

- paiement par mensualisation sur internet ; www.bus-intercom.com

APRES LE 22 JUILLET, TOUS LES DOSSIERS SONT A DEPOSER
UNIQUEMENT A LA BOUTIQUE INTERCOM